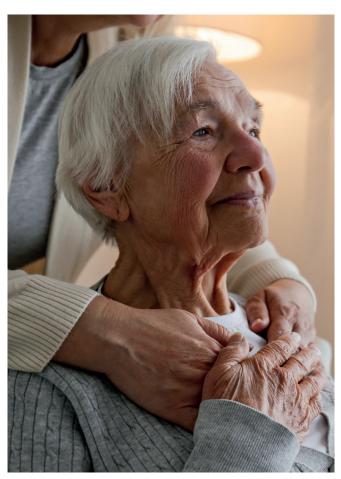
Schéma départemental en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

2024 - 2028







Sommaire

Introduction	3
■ Diagnostic	6
Les actions du Département déjà en cours	g
Axe 1: Être plus inclusif envers les personnes âgées ou en situation de handicap	12
Axe 2 : Mettre en place un service public départemental de l'autonomie	13
Axe 3 : Faire évoluer les services proposés aux personnes	14
Axe 4 : Soutenir les professionnels dans leur métier	15
Axe 5 : Permettre aux habitants de donner leur avis sur les actions du Département.	16

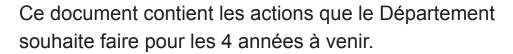
Introduction

Les personnes âgées et les personnes en situation de handicap ont des besoins particuliers.





Le Département a écrit un document pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.





Ce document s'appelle :

le schéma départemental en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.



Le document se compose de 2 parties :

- Le diagnostic qui explique les besoins et le service public existant sur le Département de la Haute-Garonne
- Les actions du schéma départemental.

Le dernier schéma était celui de 2019 à 2023.

4 principes sont importants pour le Département.

Les principes sont les orientations importantes pour nous.



L'inclusion des personnes âgées et en situation de handicap

L'inclusion c'est pour que toutes les personnes agées et en situation de handicap puissent participer pleinement à la vie de la société.



L'autodétermination

L'autodétermination est le droit de chaque personne de faire des choix pour sa vie.



La solidarité

La solidarité, c'est de s'aider les uns les autres. Le Département aide les personnes qui gagnent peu d'argent ou les personnes qui ont des difficultés.



L'équité et la proximité de l'offre

L'équité c'est de pouvoir obtenir quelque chose avec la même facilité que tout le monde.

La proximité de l'offre, c'est avoir des services qui sont proches de chez vous.

Tous les services doivent être accessibles à tous, quelle que soit leur situation géographique ou sociale.



Le Département a demandé l'avis des personnes qui travaillent et vivent sur le territoire.



C'était important pour le Département d'avoir l'avis de tout le monde.

- pour mieux comprendre les besoins de chacun
- pour construire un projet ensemble
- pour que le projet soit utile à tous.

Le Département a réfléchi sur les actions avec :

- les personnes âgées et les personnes en situation de handicap
- les aidants
- les professionnels de l'autonomie.



Diagnostic

Les chiffres de la population en Haute-Garonne

1 415 757 habitants vivent en Haute-Garonne en 2020. Toulouse et ses environs attirent beaucoup de monde. C'est là que la population augmente le plus.



Le nombre de personnes âgées augmente.

Cette augmentation est plus importante chez les plus de 75 ans.

Cela signifie qu'elles ont besoin de plus d'aide pour les actes quotidiens de la vie.



Les différentes aides du Département

APA: c'est l'Allocation personnalisée d'autonomie L'APA est une aide sociale donnée par le Département. En 2022, **24 076 personnes** recevaient l'APA à domicile.



La MDPH:

La Maison Départementale des Personnes Handicapées Elle aide les personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne.



Elle leur donne des conseils et des aides.

Plus de **135 000 personnes** ont des aides de la MDPH. C'est plus que la moyenne nationale.

En Haute-Garonne, plus de 9 personnes sur 100 ont des aides de la MDPH.

La MDPH 31 doit se préparer à accueillir plus de personnes dans les années à venir.

L'accueil et l'accompagnement des personnes âgées :

- 12 884 places pour accueillir les personnes âgées
- 200 services accompagnent les personnes âgées à domicile



L'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap :

- 2 594 places pour accueillir les jeunes en situation de handicap
- 41 services accompagnent les jeunes en situation de handicap à domicile
- 2 273 places pour accueillir les personnes en situation de handicap
- 733 personnes en situation de handicap peuvent être accompagner à domicile



Les actions en cours dans le Département

L'habitat inclusif

C'est une façon de vivre ensemble dans la société pour les personnes âgées ou en situation de handicap. Il s'agit de logements adaptés et accessibles.



Le Conseil départemental a financé 36 projets d'habitat inclusif.

Ces projets permettront à **382 personnes** en situation de handicap et personnes âgées de vivre dans des logements inclusifs.

L'accompagnement des aidants

Les aidants sont des personnes qui aident un membre de leur famille, un proche malade ou en situation en situation de handicap.

Etre aidant peut être fatigant.

• Le Département propose des haltes-répit.

Les haltes-répit sont des lieux accueillant les personnes âgées quelques heures pendant que les aidants se reposent.



L'aide à domicile

Les personnes âgées et les personnes en situation de handicap peuvent demander une aide à domicile pour :

- Faire le ménage
- Préparer vos repas
- Vous aider à vous laver et à vous habiller
- Vous accompagner pour vos courses
- Vous aider à vous déplacer



Les actions du schéma départemental 2024-2028

Le nouveau schéma est mis en place entre 2024 et 2028.

Le Département a défini 5 axes.

Les axes sont les lignes directrices du schéma.

Chacun de ces axes est composé d'engagements.

Les engagements sont les mesures que le Département veut mettre en place.

Les engagements sont composés d'actions.

Les actions expliquent comment les engagements vont être mis en place.



Être plus inclusif envers les personnes âgées ou en situation de handicap

Être inclusif, c'est ne pas faire de différence entre les personnes et que tout le monde puisse vivre ensemble.

L'axe 1 est composé de 4 engagements.

Le Département veut créer une société plus inclusive

Pour exemple, le Département veut :

- Créer un plan d'action du Département pour l'inclusion
- Mettre en œuvre les actions choisies dans le plan
- Le Département veut réfléchir aux **adaptations nécessaires** en Haute-Garonne pour créer une société plus inclusive.
- Le Département veut aider les élèves en situation de handicap à se sentir bien à l'école.

Par exemple, le Département veut :

- Permettre à tous les enfants d'aller dans les mêmes écoles.
- Le Département veut permettre aux personnes en situation de handicap de se former, de trouver un emploi et de le garder.

Par exemple, le Département veut :

 Permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder aux écoles de formation





Mettre en place un service public départemental de l'autonomie

Le Département veut **faciliter l'accès aux droits** des personnes âgées ou en situation de handicap.

Par exemple, le Département veut :

Accélérer les délais de réponse de la MDPH



Le Département veut développer des actions de prévention pour rester en bonne santé.

Par exemple, le Département veut :

- Démarrer des actions avant que la personne soit malade.
- Repérer les personnes fragiles.



- Le Département veut aider votre famille.
- Étudier les besoins des aidants.

Faire évoluer les services proposés aux personnes

Le Département veut aider les services à domicile à évoluer.

Par exemple, le Département veut :

- Aider les services à mieux répondre aux besoins des personnes.
- Le Département veut augmenter le nombre de solutions pour accompagner.

Par exemple, le Département veut :

- Réfléchir à l'évolution des places dans les structures.
- Le Département veut trouver des solutions pour l'habitat des personnes âgées ou en situation de handicap.

Par exemple, le Département veut :

- Continuer le développement de l'habitat inclusif.
- Le Département veut une meilleure qualité des services.

Par exemple, le Département veut :

• Favoriser les circuits courts pour la qualité des repas.





Soutenir les professionnels dans leur métier

Le Département veut rendre les métiers de l'aide et de l'accompagnement plus attirants.

Par exemple, le Département veut :

Valoriser le métier des aides à domicile.

qqqq

Le Département veut améliorer les conditions et la qualité de vie au travail.

Par exemple, le Département veut :

 Donner de l'argent pour organiser des groupes de parole.
Un groupe de parole est un groupe de personnes qui vivent les mêmes problèmes et se rencontrent pour en discuter.



Le Département veut changer les pratiques professionnelles.

Par exemple, le Département veut :

 Mieux récompenser certaines actions difficiles dans le cadre du travail.



Permettre aux habitants de donner leur avis sur les actions du Département.

Le Département veut continuer à suivre les actions du schéma.



Le Département veut permettre aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et aux professionnels de s'exprimer.



Par exemple, le Département veut :

 Organiser des comités d'usagers.
Les comités usagers sont des moments où les personnes âgées et les personnes en situation de handicap pourront donner leur avis sur les actions.



Ce document a été écrit en langage clair et facile à lire pour tous. Il est écrit de manière à être le plus accessible possible. Les pictogrammes sont tirés des banques d'images libres de droit : arasaac cc by-nc-sa, adobe stock, noun project cc by 3.0.